

COMMUNE DE CAMPUAC**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026**

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Vote : Pour 10
Nombre de suffrages exprimés : 10
Date de la convocation : 05/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Mme Adeline VERNHES, Maire.

Présents : Adeline VERNHES, Angèle ORTIZ, Vanessa GROS, Jacques ABRIEUX, Nicolas CALMELS, Manon MARRAGOU, Marie NOLORGUES, Philippe PASTOR, Mathieu PRADALIER et Xavier THIROUX
Excusé : Guillaume DELBOUIS

Objet : Convention de mise à disposition de locaux avec l'Association communale de chasse agréée (ACCA) de CAMPUAC

Madame le Maire propose de signer une convention de mise à disposition de locaux avec l'Association communale de chasse agréée (ACCA) de CAMPUAC concernant l'utilisation de la salle associative, chemin des Crozes.

Madame le Maire expose la convention. Il s'agit de mettre à disposition ce local du 15 août au 15 avril, les jours de chasse.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour :

-AUTORISE Madame le Maire à signer la présente convention.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

Pour extrait conforme.

**Le Maire
Adeline VERNHES**

Mathieu PRADALIER,
Secrétaire de séance

